

07 nov 2003 -16:00

Appartient à Conseil des Ministres du 7 novembre 2003

Secrétariats et cellules stratégiques

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location de surfaces dans trois immeubles sis rue Brederode 9, rue Marie-Thérèse 1/3 et rue de Namur 72, pour la localisation des secrétariats, cellules de politique générale et cellules stratégiques du Gouvernement.

Sur proposition de M. Didier Reynders, Ministre des Finances, le Conseil des Ministres a autorisé la prise en location de surfaces dans trois immeubles sis rue Brederode 9, rue Marie-Thérèse 1/3 et rue de Namur 72, pour la localisation des secrétariats, cellules de politique générale et cellules stratégiques du Gouvernement.

Les dépenses qui concernent le loyer, le précompte immobilier, les taxes et le remboursement du financement des coûts d'installation sont à charge du budget (*) de la Régie des Bâtiments.(*) article 537.01

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>